Une image contenant texte, clipart

Description générée automatiquement

Prime communale pour la réalisation d’un rapport d’audit logement

Formulaire de demande de prime

**Cadre réservé à l’Administration**

Formulaire et pièces jointes reçus le :

Notification R.W. du :

|  |  |
| --- | --- |
| **La partie demanderesse** | |
| Nom |  |
| Prénom |  |
| N° de registre national |  |
| Adresse  (Rue, n°, boîte, code postal, localité, pays) |  |
| Téléphone |  |
| E-mail |  |
| N° de compte IBAN  (doit être au nom de la partie demanderesse) |  |
| **Logement ou bâtiment faisant l’objet de la demande** | |
| Adresse  (Rue, n°, boîte, code postal, localité) |  |
| Ancienneté du bâtiment | Plus de 15 ans  Moins de 15 ans |
| Destination principale du bâtiment | Logement  Autre(s), précisez : |

Pièces jointes

Une copie de la notification du montant définitif de la prime octroyée par la Région wallonne pour le rapport d’audit logement.

Une copie de la facture de l’audit acquittée (ou facture et preuve de paiement) reprenant l’adresse du logement audité.

Une copie du rapport de l’audit logement.

Autre(s) pièce(s) que vous estimez nécessaire(s) :

Conditions

* La prime est accordée directement au bénéficiaire de la prime régionale, aux mêmes conditions d’agréation ;
* La demande est introduite dans un délai maximum de 4 mois prenant cours à la date de notification de la déci­sion définitive d’octroi de la prime du SPW pour le rapport d’audit logement, soit par **dépôt contre récépissé** auprès de votre éco-passeur Anne-Catherine Lefèvre, soit par **voie postale ou électronique** :
* Commune de Geer, à l’attention de Anne-Catherine Lefèvre, rue de la Fontaine, 1 à 4250 GEER
* [anne-catherine.lefevre@geer.be](mailto:anne-catherine.lefevre@geer.be)
* Le montant de la prime s’élève à 50% de la prime régionale avec un maximum de 330,00€. Le montant cumulé des primes (Région et Commune) ne peut jamais dépasser le montant total de la facture d’audit ;
* Toute déclaration fausse ou erronée peut entrainer le rejet de la demande ou l’obligation du remboursement d’une prime indûment perçue.

Déclaration sur l’honneur et signature

Je soussignée :

* Déclare avoir pris connaissance des conditions d’octroi de la prime communale pour la réalisation d’un rapport d’audit logement ;
* Déclare autoriser l’Administration communale à effectuer toutes vérifications utiles relatives tant aux pièces fournies par la partie demanderesse qu’au bien concerné ;
* Déclare disposer d’un droit réel sur le logement (précisez : propriétaire, usufruitier, nu-propriétaire...) :
* Déclare que toutes les informations reprises dans mon dossier de demande ainsi que sur le présent formulaire sont conformes et exactes.

Fait le à

Signature :

*Selon le règlement approuvé par le Conseil communal du 12/11/2020, disponible sur* [*www.geer.be*](http://www.berloz.be) *ou auprès de votre éco-passeur* ***Anne-Catherine Lefèvre*** *[le lundi de 9h à 12h et de 13h à 16h, sur rendez-vous – 0484/44.46.20 –* [*anne-catherine.lefevre@geer.be*](mailto:anne-catherine.lefevre@geer.be)*].*

Conformément à la réglementation en matière de protection des données, les informations personnelles ne seront utilisées par la Com­mune de Geer qu’en vue d’assurer le suivi de votre dossier.